

FICHE MISSION "SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS"

DOMAINE : Environnement

POSTE : 1

QUAND : A partir du 01/09/2021

DEPOT DES CANDIDATURES : jusqu'au jeudi 15 juillet 2021

A adresser à Monsieur le Président du SYDETOM66
rh@sydetom66.com

ORGANISME ET LIEU D'INTERVENTION :

SYDETOM66

Naturopole Bât i
3 Boulevard de Clairfont-BP 50029
66350 TOULOUGES

Syndicat représentant l'ensemble du Département des Pyrénées-Orientales.

OBJECTIF DE LA MISSION :

La mission proposée répond à un enjeu sociétal dans le sens où l'objectif est de sensibiliser le grand public à :

- la protection des ressources naturelles,
- la réduction des gaz à effet de serre,
- la protection de l'environnement
- la réduction de l'empreinte écologique de nos sociétés.

Trier ses déchets, faire son compost sont les premiers gestes que chacun de nous peut faire au quotidien pour protéger notre environnement. Limiter le réchauffement climatique, enjeu planétaire aujourd'hui, et maîtriser les coûts de gestion des déchets supportés par chacun d'entre-nous via l'impôt, passe par ce travail de sensibilisation et d'éducation du public au gestes vertueux qui peuvent facilement être mis en place au quotidien.

ACTIVITES CONFIEES :

- Mise en place d'une veille active sur les actions de prévention engagées au niveau départemental, régional et national, le recensement des actions remarquables et leur diffusion auprès des collectivités adhérentes.
- La création et l'animation d'un réseau prévention des déchets départemental (Observatoire) intégrant les 13 collectivités adhérentes qui se voudra être :
 - ✓ Un lieu d'échange
 - ✓ D'entraide
 - ✓ De partage d'idées
 - ✓ De partage d'actions.
- La diffusion des outils et moyens de prévention mis à disposition par le SYDETOM66 auprès de ses collectivités adhérentes.
- De l'accompagnement et du conseil aux collectivités engagées dans un programme de prévention des déchets sur les actions les plus porteuses à mener.
- L'acquisition et la maîtrise des techniques de compostage individuel, collectif et partagé.
 - La connaissance des consignes de tri départementales, de la problématique liée au refus de tri et des actions engagées par le syndicat.
 - La mise en place d'animations destinées à sensibiliser la population et le jeune public aux enjeux liés à la prévention des déchets se traduisant par :

- ✓ Des visites des installations du syndicat
- ✓ Des animations scolaires
- ✓ Des stands de sensibilisation